

STAGE D'INITIATION À LA PSYCHOLOGIE
(PSY3298 et PSY3299)

Lettre d'entente et contrat de stage

- La copie originale du présent document, signée par toutes les parties, doit être remise au Département de psychologie (secrétariat du premier cycle).
- Une copie électronique doit être envoyée par courriel à la personne responsable du stage à l'Université de Montréal afin que celui-ci soit approuvé.

1. IDENTIFICATION DES PARTIES

Nom de l'étudiant(e) :

Courriel de l'étudiant(e) :

Établissement : Université de Montréal

Faculté : Arts et Sciences

Département : Psychologie

Sigles des cours visés : PSY3298 (trimestre d'automne) et PSY3299 (trimestre d'hiver)

Programme d'études : Baccalauréat en psychologie

Établissement de stage :

Département / Programme :

Adresse postale:

Superviseur(e) principal(e) :

Profession :

Téléphone :

Courriel :

Ordre professionnel :

Permis no. :

Superviseur(e) suppléant(e) :

Profession :

Téléphone :

Courriel :

Ordre professionnel :

Permis no. :

N.B. Indiqué « Non déterminé » si le suppléant n'est pas identifié au moment de conclure l'entente. Le milieu s'engage à trouver un suppléant en cas d'absence prolongée du superviseur principal (e.g. maladie, démission, maternité, etc.).

Responsable des stagiaires pour l'établissement :

Titre ou fonction :

Téléphone :

Courriel :

2. HORAIRE ET DURÉE DU STAGE

*N.B. Le stage est d'une durée de 13 semaines et s'effectue à raison d'une journée de 7 heures (sans compter les repas) par semaine. Les étudiants auront 3 ou 4 rencontres de groupe obligatoires à chaque trimestre les **jeudis après-midi** (dates à venir). Si ces rencontres entrent en conflit avec l'horaire du stage, les heures manquées au stage devront être reprises ultérieurement selon une entente préalablement établie entre l'étudiant et son milieu de stage et ce, au cours du même trimestre. Les journées de stage doivent tenir compte de l'horaire de cours de l'étudiant (variables d'un trimestre à l'autre) et des activités du milieu de stage.*

TRIMESTRE D'AUTOMNE

Date de début : **Date de fin :**
Durée : 13 semaines **Heures de présence (par sem.) :**
Journée(s) de stage prévue(s) (e.g. lundi) :

TRIMESTRE D'HIVER

Date de début : **Date de fin :**
Durée : 13 semaines **Heures de présence (par sem.) :**
Journée(s) de stage prévue(s) (e.g. lundi) :

N.B. Il est recommandé que l'étudiant fasse 7 heures au cours d'une même journée. Toutefois, selon l'entente entre le stagiaire et son superviseur, ces heures peuvent être réparties autrement durant la semaine, dans la mesure où l'étudiant complète l'équivalent de 7 heures X 13 semaines de stage.

3. DESCRIPTION DU MILIEU ET DES ACTIVITÉS DE STAGE

A) Principale clientèle desservie (e.g. enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, etc.) :

B) Secteur(s) de pratique(s) (p.ex. santé mentale 1^{ère} ligne, gérontopsychiatrie, psychiatrie légale, psychologie scolaire, réadaptation, etc.) :

C) Les tâches principales du superviseur consistent en (mettre un « X ») :

Évaluation : Rôle conseil :
Intervention : Recherche :

Autre (spécifier):

D) Activités de recherche

Si le stage implique la participation à des activités de recherche, les définir ci-dessous :

Pourcentage du temps de stage consacré à la recherche (max. 25%) :

E) Activités de stage

Décrire sommairement les activités de stage prévues pour chacun des objectifs suivants :

N.B. Voir le guide explicatif pour des exemples d'activités pour chaque objectif (liste non exhaustive). Des activités doivent être inscrites pour chacun des objectifs du stage. Le milieu assure que l'étudiant aura régulièrement des contacts directs fréquents avec la clientèle.

1. Observation d'activités cliniques :

2. Familiarisation avec des connaissances théoriques :

3. Familiarisation à l'évaluation et/ou l'intervention :

4. Familiarisation avec l'éthique et la déontologie :

5. Familiarisation avec le travail d'équipe :

6. Familiarisation avec la rédaction clinique :

F) Modalités de supervision (e.g. individuelle, de groupe, autre) :

N.B. Le temps minimum consacré à la « supervision » (i.e. contact direct avec le superviseur) est de 1 heure par semaine. Les discussions de cas suite aux activités d'observation sont considérées comme de la supervision, de même que toutes les activités d'enseignement effectuées par le superviseur.

G) Autre(s) particularité(s) du stage, le cas échéant (e.g. stage rémunéré, l'étudiant a choisi de faire plus de 7 heures de stage par semaine, etc.) :

SIGNATURES

Responsable d'établissement :

Date :

Superviseur(e) principal(e) :

Date :

Superviseur suppléant(e) :

Date :

Étudiant(e) :

Date :

N.B. Si le superviseur suppléant n'est pas identifié, le responsable d'établissement s'engage, en signant cette lettre, à trouver un superviseur remplaçant en cas d'absence du superviseur principal.

Responsable du stage :

Dre Julie Dauphin, Ph.D., psychologue
Chargée de cours / Coordinatrice de stage
Département de psychologie
Université de Montréal
C.P. 6128, Succ. Centre-Ville
Montréal (QC) H3C 3J7
Courriel : julie.dauphin@umontreal.ca
Téléphone : 514-503-8863

**ESPACE RÉSERVÉ AU DÉPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE
- NE RIEN INSCRIRE DANS CET ESPACE -**

Responsable du stage :

Date :